

RAPPORT  **DÉVELOPPEMENT**
DURABLE 

20
24



50 ans **Sicoval**
l'Agglo
du Sud-Est Toulousain

RAPPORT 2024

DÉVELOPPEMENT

DURABLE

Eléments de contexte 4

Plan Climat Energie Territorial : d'un diagnostic à un plan d'actions..... 4-5

Quelques chiffres clés 6-7

La démarche de développement durable dans la collectivité 8

Faits marquants 2024..... 9

Accompagner la transition énergétique 10-11

Aménager durablement le territoire 12-13

Habiter durablement 14-15

Développer les mobilités alternatives..... 16-17

Soutenir une économie de transition..... 18-19

Tendre vers une alimentation saine et durable pour tous 20-21

Limiter la production de déchets et améliorer leur valorisation..... 22-23

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques 24-25

Respecter la place de la nature 26-27

Agir pour plus de solidarité et de cohésion sociale..... 28-31

Une collectivité exemplaire..... 32-35

Quelle est la finalité de ce rapport ?

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2, **rend obligatoire la rédaction d'un rapport annuel** sur la situation en matière de **développement durable** pour toutes les collectivités locales et **intercommunalités de plus de 50 000 habitants**.

Ce rapport doit faire l'objet d'une présentation aux élus préalablement au débat sur les **orientations budgétaires**. Il est une opportunité pour mettre au cœur des discussions les enjeux du développement durable et les moyens à mobiliser par la collectivité pour y répondre.

Il illustre, à travers quelques actions significatives, **l'engagement de la collectivité en matière de développement durable**. Synthétique, il ne prétend pas à l'exhaustivité. Elaboré avec l'ensemble des services, il est le **fruit d'un travail collectif et participatif**.

Édito

La lecture de ce rapport met en lumière la concrétisation de nos ambitions en matière de développement durable qu'il s'agisse de préservation de l'environnement, de cohésion sociale ou encore d'économie de transition. Bien qu'il soit difficile de sélectionner des exemples parmi tant d'initiatives, en voici quelques-uns qui illustrent notre engagement : l'adoption du Plan Territorial des Mobilités Décarbonées, le lancement de nouvelles zones d'activités, l'avancement des chantiers des lignes B et C du métro, l'Agri parc d'Auzeville-Tolosane, le Projet Social de Territoire, le Contrat Local de Santé ou encore l'élaboration du Plan Local de l'Habitat.



Au fil des pages, vous découvrirez l'éventail de nos actions, toutes orientées vers un même objectif : conserver un territoire accueillant, solidaire et apaisé.

Ce qui unit ces réalisations, c'est notre volonté constante de les co-construire avec tous les acteurs du territoire (communes, acteurs économiques, habitants), au plus près du terrain et des préoccupations quotidiennes de chacune et chacun d'entre nous. En 2024, des instances telles que le Conseil de développement (CoDev), la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) et divers ateliers de co-construction ont permis de garantir que chaque voix soit entendue et prise en compte.

Nous œuvrons sans relâche pour répondre aux besoins actuels sans compromettre ceux des générations futures. C'est tous ensemble que nous pourrons être les architectes d'une vie meilleure, les porteurs d'un espoir renouvelé et les bâtisseurs d'un avenir durable pour aujourd'hui comme pour demain.

Bruno Caubet, Président du Sicoval

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Plan Climat Air Énergie Territorial :

Futur PCAET : ambitieux et partagé

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2019-2025 arrive à son terme. C'est pourquoi fin 2024, les élus du Conseil de communauté ont approuvé sa révision en profondeur pour la période de 2026 à 2032.

À l'image du plan précédent, le futur PCAET conservera des actions concrètes autour des cinq axes majeurs que sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables mais sera également élargi à d'autres volets de la bifurcation écologique, en prenant en compte des thématiques supplémentaires comme la protection de l'eau et des milieux aquatiques, la préservation des ressources ou encore de la biodiversité et des espaces naturels.

AU PLUS PRÈS DES PARTENAIRES ET DES HABITANTS

Une concertation préalable permettra d'assurer la définition d'un programme d'actions partagé avec les acteurs du territoire à travers :

> des réunions de mobilisation à destination des élus, des entreprises, des associations et du grand public

pour présenter les éléments du diagnostic et inviter les personnes intéressées à contribuer à l'élaboration du PCAET ;

- > la mise en place d'une plate-forme participative en ligne ;
- > des ateliers thématiques, réunissant citoyens et acteurs du territoire, pour approfondir les sujets et recueillir des propositions.

PCAET 2026-2032 : QUELS SONT LES DÉLAIS ?

Après une phase de diagnostic territorial en 2024, la deuxième phase, prévue pour commencer début 2025, sera consacrée à la définition des objectifs du PCAET. Par la suite, quatre mois seront alloués à l'élaboration du plan d'actions, avec une finalisation du document attendue pour fin 2025.

VERS UNE DÉCLINAISON COMMUNALE DU PCAET



Nouveauté et volonté politique affirmée : ce PCAET révisé prévoit autant que possible, une déclinaison à l'échelle communale au travers d'outils d'appropriation (chiffres, données...) et d'actions proposés au plus près des spécificités de chacune des 36 communes du territoire. Ces outils permettront d'accompagner les élus et les techniciens et de les soutenir dans leur stratégie de développement durable.

Réalisation d'un diagnostic pour établir un état des lieux de la situation du territoire (émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), consommations énergétiques, émissions de polluants atmosphériques et qualité de l'air...).

Élaboration d'un plan d'actions qui concrétise les orientations définies par la stratégie territoriale en coordination avec les acteurs du territoire.



Élaboration d'une stratégie territoriale qui s'appuie sur ce diagnostic pour établir les priorités et objectifs.

Suivi de la stratégie et du plan d'actions : grâce à des outils et indicateurs permettant de mesurer l'efficacité des actions engagées tout au long de la mise en oeuvre.

d'un diagnostic à un plan d'actions

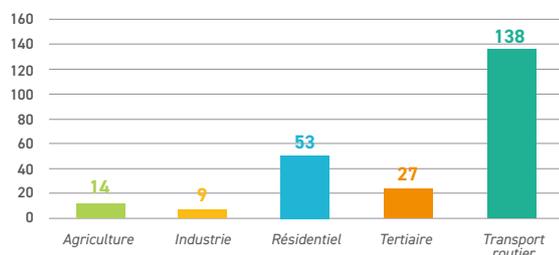
UN DIAGNOSTIC POUR ÉCLAIRER LE FUTUR PLAN D' ACTIONS

Le diagnostic sert à évaluer l'état des enjeux climatiques, de la qualité de l'air et de la consommation d'énergie sur un territoire donné. Il permet d'identifier les forces et les faiblesses de la situation ainsi que les opportunités d'amélioration. Cet état des lieux* est donc essentiel pour établir des priorités d'actions, définir des objectifs clairs et élaborer des stratégies adaptées. Il constitue la base sur laquelle repose l'ensemble du plan d'actions, garantissant une approche cohérente et efficace.

*Les données disponibles en 2024 concernaient 2022 (soit à N-2)

QUELQUES CHIFFRES SUR...

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR SECTEUR EN KTEQ CO₂



L'ÉNERGIE RENOUVELABLE SUR LE TERRITOIRE REPRÉSENTE

10 %

DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE TOTALE
CONTRE 5,2% EN 2012

30 %

DE LA CONSOMMATION DE CHALEUR
(objectifs nationaux à 2030 : 38 %)

5 %

DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE
(objectifs nationaux à 2030 : 40 %)

LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



2,94

TONNES ÉQUIVALENT CO₂/HABITANT
5 % des émissions de la Haute-Garonne



63 %

TRANSPORTS ROUTIERS



4 %

INDUSTRIE



29 %

BÂTIMENT

(résidentiel et tertiaire)

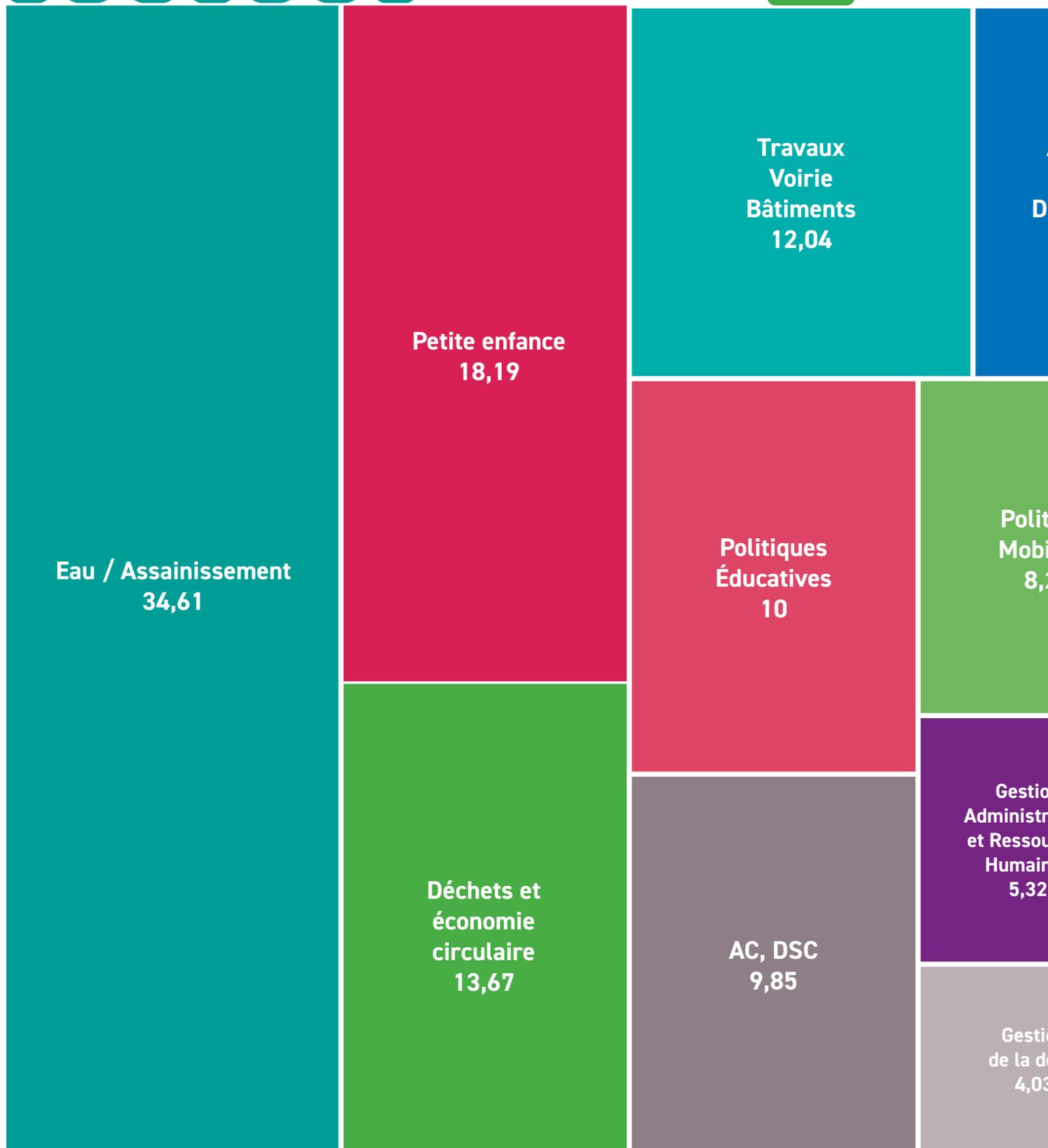


4 %

AGRICULTURE

Quelques chiffres clés

Total dépenses 2024 par politiques publiques
(En M€, au réel, fonctionnement et investissement cumulés)





Patrimoine et services urbains

- Eau-Assainissement
- Travaux

Développement Territorial

- Aménagement et Développement Durable de l'Espace
- Développement Economique

Politiques sociales

- Petite Enfance
- Politique Educative
- Cohésion Sociale
- Soutien à L'autonomie
- Prévention et Sécurité

Politiques environnementales

- Déchets
- Transport et Déplacements
- Préservation et Valorisation des Espaces Naturels et Agricoles
- Transition Ecologique

Pilotage et ressources

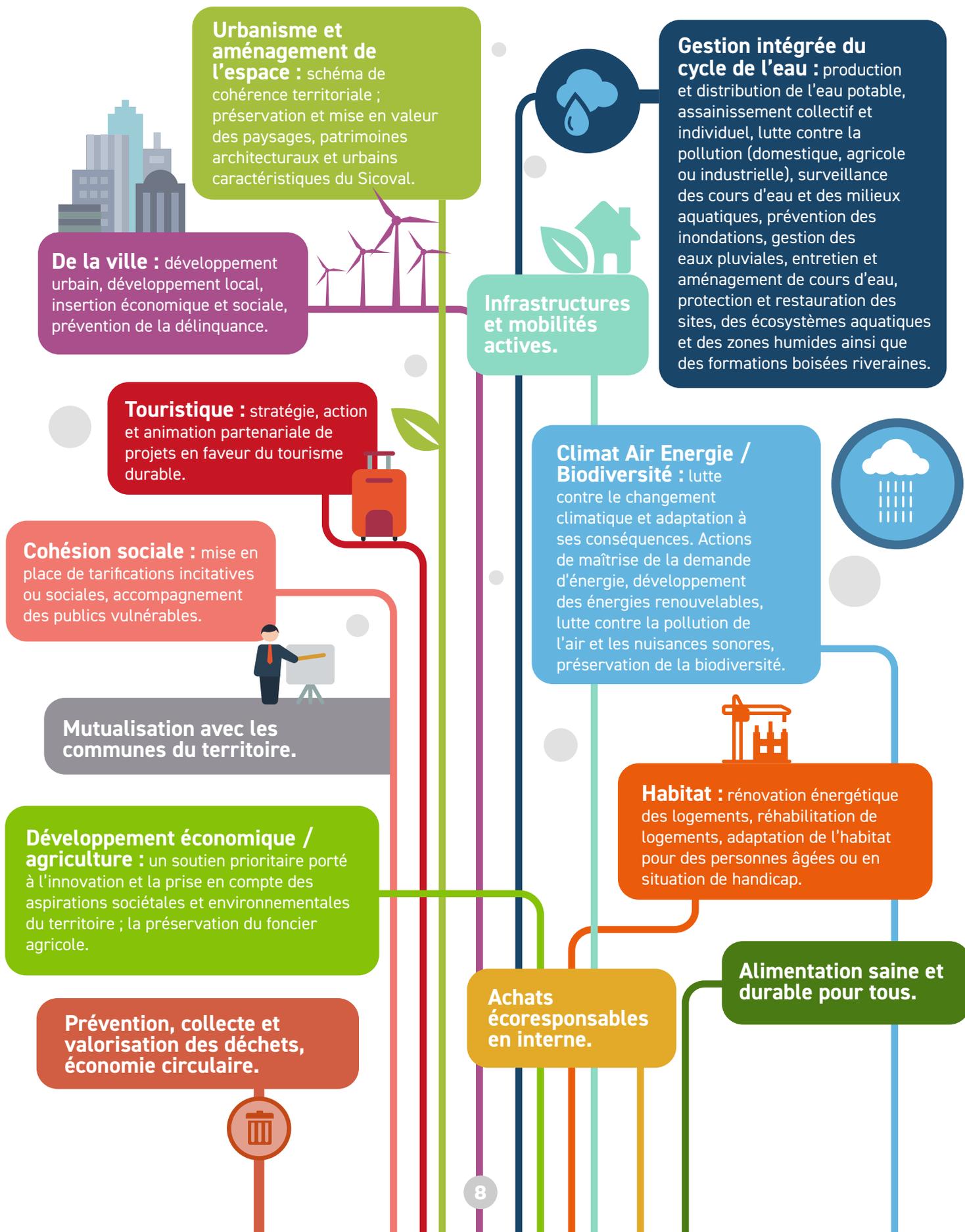
- Gestion Administrative et Ressources Humaines
- Numérique et Développement du Système d'Information
- Communication
- Dialogue Citoyen
- Gouvernance des Politiques Publiques

Finances

- AC, DSC
- Solidarité Nationale (FPIC/FNGIR)
- Gestion de la dette
- Autres dépenses

La démarche de développement durable dans la collectivité

La Communauté d'Agglomération contribue au développement durable à travers ses politiques...



FAITS MARQUANT 2024



Accompagner la transition énergétique

Contexte et objectifs



Le Sicoval s'engage dans la réduction de la consommation d'énergie (sobriété et performance), l'augmentation de la production d'énergie renouvelable (EnR) et l'innovation énergétique. L'habitat et le secteur tertiaire en sont les cibles prioritaires. Pour répondre aux ambitions affichées dans son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), l'Agglo développe des initiatives visant à encourager l'utilisation d'énergies renouvelables : bois, énergie solaire, géothermie ou encore des dispositifs de gestion intelligente des réseaux.



Questions à Pascal CHICOT

12^e Vice-Président > *Énergie, Projet alimentaire de territoire, Biodiversité.*

Le cadastre solaire : dans la droite ligne du Plan Climat Energie territorial ?

Le Sicoval a toujours manifesté une volonté politique forte de développement des énergies renouvelables. Notre Plan Climat Air Énergie Territorial actuel ambitionne de multiplier par 3 notre production d'énergie renouvelable.

La plus accessible au plus grand nombre, c'est l'énergie solaire. Nous avons donc décidé de lancer le dispositif du cadastre solaire. Une version expérimentale avait déjà été lancée courant 2020 plus destinée à un usage interne par les conseillers en énergie de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Soleval qu'au grand public. L'ouverture au grand public nous a amenés à proposer un dispositif plus ergonomique et plus facilement accessible.

Pourquoi avoir choisi de lancer cette plateforme ?

Permettre aux habitants et aux entreprises du territoire de connaître la capacité solaire de leur toiture ou encore de leur parking, c'est un moyen de les sensibiliser et de dynamiser leur engagement dans cette voie. Cela permet aussi de lutter contre le démarchage abusif avec des propositions aléatoires voire malhonnêtes dans ce domaine. Celui-ci s'est multiplié ces dernières années et quelqu'un qui ne maîtrise pas le sujet peut facilement être induit en erreur. Le cadastre solaire permet aux citoyens, aux entreprises et aux collectivités de bénéficier d'un niveau d'information précis sur la capacité solaire de leur toiture.

Techniquement comment cela fonctionne-t-il ?

Le principe : une cartographie du territoire par image satellite qui offre une vue sur toutes les toitures du territoire. C'est sur cette base que des logiciels permettent d'analyser l'ensoleillement, d'évaluer le prix des équipements nécessaires et de simuler le coût d'une installation et la production d'énergie attendue. À partir de là, il est relativement simple de calculer le retour sur investissement que l'on peut en attendre.

Libre ensuite aux personnes qui ont consulté ce cadastre solaire de poursuivre leur projet d'installation. Le Sicoval, via l'agence locale d'énergie Soleval, continue de les accompagner. ”





Questions à Dominique LAGARDE

11^e Vice-Président > Travaux, voirie et patrimoine bâti.

Un nouveau chantier sur l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Ô Lac à Castanet-Tolosan ?

Après la réalisation et la mise en service du bâtiment dédié à l'accueil des enfants, nous entrons en effet dans la deuxième phase de l'opération avec la construction de l'espace de restauration. Il sera composé de deux salles de repas (une pour les 3/6 ans et une pour les 6/12 ans) pouvant accueillir 300 enfants, d'un bloc sanitaire, de locaux techniques et d'une cuisine en liaison froide. Lors des études et de la conception du projet en 2024, les espaces de préparation ont été repensés pour permettre une extension en cas d'évolution du mode de production sans pour autant augmenter la surface bâtie. En 2024 nous avons également arrêté le choix des entreprises pour un démarrage effectif des travaux début 2025 et une mise en service prévue dans le courant du second semestre 2025.

Sur quelle base les différents corps de métier travaillent-ils ?

Nous utilisons la même technologie que pour la construction de l'ALSH : le « BIM », un acronyme anglais pour « Building Information Modeling ». À partir des plans, cet outil permet la modélisation numérique de toutes les

données du bâtiment en temps réel. La maquette est utilisable par tous les acteurs du chantier de sa conception jusqu'à son exploitation. Il s'agit d'un outil de gestion de projet efficace qui permet des économies de coûts et de ressources du chantier.

Encore un bâtiment exemplaire pour le territoire ?

Il renforce la volonté du Sicoval de réduire son empreinte environnementale. Avec cet espace de restauration, nous visons la labellisation E4 C1 et la labellisation BEPOS (Bâtiment à Energie POSitive), gage d'exigence en termes de sobriété énergétique mais aussi de qualité et de confort du bâtiment. Sa conception répond aux mêmes critères que pour celle de l'ALSH : une priorisation de l'utilisation du bois pour la structure, une isolation biosourcée avec fibre de bois et ouate de cellulose, le chauffage et le rafraîchissement à partir de la production de la géothermie de l'autre bâtiment. Seule différence : l'obligation de réaliser un sol en béton pour des questions règlementaires de sécurité dans ce type d'espaces. Par ailleurs, des panneaux photovoltaïques vont être posés au niveau du bâtiment. Ils distribueront de l'électricité basse tension sur l'ensemble des deux bâtiments. ”

Extension du Parc du Canal : un dispositif chaleur-froid à l'étude

Le projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Extension du Parc du Canal » se déploie sur la commune de Ramonville Saint-Agne, sur 27 hectares au sud du parc actuel. Initié par le Sicoval, ce projet ambitieux vise à accueillir diverses activités tout en intégrant des objectifs de développement durable, notamment le déploiement d'énergies renouvelables. En 2020, des études ont montré la possibilité de déployer sur cette ZAC des solutions énergétiques à base d'énergies renouvelables et de récupération telles qu'un réseau de chaleur et de froid.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé en fin d'année en vue du développement d'une solution énergétique de fourniture de chaleur et de froid pour les futurs bâtiments. Un système vertueux qui permettrait de faire bénéficier d'une énergie à faible empreinte carbone aux entreprises qui s'y installeront. Les candidatures seront examinées au 1^{er} trimestre 2025.

Unité de méthanisation : l'Agglo cherche un partenaire

Le Sicoval souhaite implanter une unité de méthanisation sur son territoire. Ce procédé permettrait de produire du biogaz injectable dans le réseau public de distribution. Il constituerait aussi une occasion pour les agriculteurs locaux de traiter les résidus de leurs exploitations et de bénéficier du digestat, composé des déchets « digérés » pour fertiliser leurs sols.

En 2022, le Sicoval avait confié au bureau d'études spécialisé Solagro, l'étude de faisabilité d'une telle installation. Ce travail mené en collaboration avec les services et élus du Sicoval ainsi qu'avec plusieurs agriculteurs

a confirmé et précisé les ressources méthanisables sur le territoire et a permis d'identifier un scénario de projet techniquement et économiquement pertinent.

En 2024, les élus du conseil ont voté le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), accompagné par Solagro pour choisir un partenaire privé apte à réaliser ce type d'équipements. Il permettra à notre Agglo de sélectionner un projet correspondant aux besoins du territoire. Le Sicoval prévoit de choisir ce partenaire-développeur dans le courant du premier semestre 2025.

Aménager durablement le territoire

Contexte et objectifs



Pour contribuer à l'atténuation du changement climatique, le Sicoval s'est fixé un cap : réduire à l'horizon 2050 ses émissions de gaz à effet de serre de 60 % par rapport à 2013 et diminuer son empreinte carbone grâce à des actions sur les mobilités, l'urbanisme, les bâtiments. L'adaptation au changement climatique est quant à elle envisagée à travers la préservation de la biodiversité, de la ressource en eau et des espaces naturels et agricoles ou encore l'adaptation de l'urbanisme.



Questions à Dominique SANGAY

2^e Vice-Présidente > Aménagement et Urbanisme stratégique et réglementaire

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est-il obligatoire ?

C'est plus subtil que cela : après chaque élection municipale, la loi prévoit le transfert automatique de la compétence à l'intercommunalité. Toutefois, les communes disposent de trois mois pour se prononcer en faveur ou en défaveur de la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Elles peuvent s'y opposer par l'expression d'une minorité de blocage (25 % des communes représentant 20 % de la population). C'est ce qu'il s'est passé en 2020. Malgré notre démarche de sensibilisation auprès de chaque commune, les élus municipaux ont choisi de ne pas transférer la compétence au Sicoval.

Y a-t-il des éléments d'explication pour justifier ce choix ?

Il existe différents freins du côté des élus. Certains relèvent parfois d'idées reçues : la peur de « perdre la main » sur l'urbanisation de leur commune ou encore l'idée qu'un PLUi en assurant une cohérence urbanistique ne tiendrait pas compte des particularités communales et conduirait à une uniformisation du territoire. En vérité, ce serait tout le contraire ! Un tel document d'urbanisme ne peut s'écrire qu'avec les élus. S'ils répondent présents, leur commune sera efficacement représentée et il n'y a absolument aucun risque que leur identité soit « diluée » dans un PLUi, comme ils pourraient l'imaginer.

Comment travaillent les services sur de tels sujets ?

Sans le feu vert des élus, on ne peut bien entendu pas avancer sur ce dossier. Jusqu'à la fin du mandat, nous

allons aussi réfléchir à un projet de territoire. Une façon de commencer à travailler ensemble mais sans les contraintes ou les injonctions réglementaires d'un PLUi. Cela permet de saisir l'intérêt qu'il y a à travailler à cette échelle car il existe aujourd'hui de nouveaux impératifs issus de la loi Climat et Résilience et la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Sans oublier le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document d'urbanisme et de planification à l'échelle de la Grande Agglo Toulousaine auquel nous sommes soumis et actuellement en cours de finalisation. De plus, les politiques publiques sont de plus en plus transversales. Impossible de réfléchir à l'accueil de population sans penser mobilités, infrastructures, crèches, écoles ou soutien à l'autonomie... Il va devenir de plus en plus difficile de réfléchir à l'échelle d'une seule commune. ”



ZAC Enova : des espaces de compensation au plus près du projet

Comme tout projet d'aménagement, celui de la ZAC Enova, doit intégrer dès sa conception les impacts sur l'environnement selon le principe « Éviter, réduire, compenser ». Cette démarche vise à éviter les conséquences sur la biodiversité ou à les réduire à leur strict minimum. Les impacts résiduels qui n'ont pu être ni évités, ni réduits, sont compensés par des mesures de protection et de valorisation d'espaces naturels aux caractéristiques similaires.

Enova Aménagement, société publique locale (SPL), maître d'ouvrage du projet urbain assure le suivi des mesures de compensation associées.

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a créé un outil juridique permettant aux propriétaires fonciers de faire naître sur leur terrain des obligations durables de protection de l'environnement : l'Obligation Réelle Environnementale (ORE). Un outil contractuel particulièrement adapté aux opérations de compensation environnementale.

Des ORE ont été contractés par la SPL Enova Aménagement avec le Sicoval, propriétaire foncier de plusieurs parcelles sur six communes du territoire pour réserver 193 298 m² de terrains destinés à la compensation environnementale d'Enova.

Le même type de contrat a également été signé avec trois communes du territoire : Escalquens (85 000 m²), Vieille -Toulouse (35 000 m²) et Castanet-Tolosan (78 000 m²) dans le même but.

C'est aussi pour assurer cette compensation environnementale d'Enova que le Sicoval a racheté le site de 16 hectares de l'ancienne clinique du Val des Cygnes située sur la commune de Labarthe-sur-Lèze. Une fois le retour à la nature de ce domaine assuré, la gestion en sera confiée à Nature en Occitanie qui assure déjà celle de la Réserve Naturelle de la Confluence Garonne-Ariège.

Ecoparc du Rivel : la commercialisation est lancée

Projet structurant de développement économique au sud du territoire, sur les communes de Baziège et Montgiscard, le Rivel a pour ambition de devenir le premier parc à énergies positives bas carbone d'Occitanie. Dans un contexte de forte pression foncière, cet EcoParc propose aux entreprises un lieu d'implantation de grande qualité environnementale au cœur d'un site paysager exceptionnel. Une journée de rencontres et d'échanges entre les différents acteurs liés au projet (élus et agents du Sicoval et des communes, Chambre de commerce et de l'industrie, Chambre des Métiers et de l'artisanat, Agence régionale de développement économique Ad'Occ...) a été l'occasion d'annoncer le lancement de la commercialisation des premiers lots de l'Ecoparc.



Plan paysage : en route vers le plan d'actions

Le Sicoval fait face à de nouveaux enjeux liés à sa contribution au dynamisme de l'agglomération toulousaine et à son engagement en faveur de l'environnement avec l'ambition de s'inscrire dans une stratégie bas carbone. Une vision prévisionnelle apparaît nécessaire. C'est pour cette raison qu'en 2021, les élus du Conseil ont décidé d'engager une démarche de plan de Paysage.

Ce plan a vocation à anticiper le devenir du territoire en replaçant le paysage et le cadre de vie, garants de l'attractivité et de l'identité de notre Agglo au cœur de la réflexion. Il constitue un des socles du projet d'aménagement territorial du Sicoval.

UN TRAVAIL AUTOUR D'OBJECTIFS COMMUNS

À partir de l'état des lieux des paysages et des dynamiques identifiées puis d'un travail de concertation et d'échanges

avec tous les acteurs du territoire (habitants, élus et techniciens du Sicoval et des communes), des Objectifs de Qualité Paysagères (OQP) communs ont émergé. Ils traduisent les aspirations de la population en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie.

Progressivement mis en forme par l'équipe d'études, puis présentés aux participants, ces objectifs ont été à plusieurs reprises travaillés, affinés et enfin validés en ateliers.

Trois objectifs ont été retenus : révéler les différents héritages des paysages du Sicoval, les faire cohabiter et enfin les préparer pour l'avenir.

Habiter durablement

Contexte et objectifs



La croissance démographique du Sicoval est particulièrement dynamique : chaque année, le territoire accueille en moyenne plus de 1 000 nouveaux habitants. À ce phénomène s'ajoutent ceux de la décohobitation familiale, des difficultés sociales ou du vieillissement de la population. Pour permettre à tous les habitants de trouver un logement adapté à leurs besoins et à leurs parcours de vie dans un cadre de qualité, le Sicoval mène une politique Habitat organisée autour de deux injonctions qu'il convient d'équilibrer : produire des logements diversifiés et de qualité pour tous et, dans le même temps, garantir la qualité de vie grâce à la préservation d'espaces naturels.

Questions à Pablo ARCE

8^e membre associé du Bureau > Politique du Logement et Politique d'accueil des gens du voyage

Où en est le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2025-2030 ?

Son élaboration est bien avancée. Première étape : le diagnostic, réalisé avec le concours de l'agence d'urbanisme et d'aménagement toulousaine (AUAT), a évalué la situation sociodémographique et la dynamique des marchés du logement sur le territoire. Nous l'avons aussi alimenté avec plusieurs études, notamment une sur les modes innovants d'habitation, une sur le logement des personnes âgées et enfin une sur les logements communaux pour recenser ce parc et répondre aux questions des élus sur les moyens de le réhabiliter et de le gérer.

La deuxième étape a consisté à fixer des objectifs et des actions pour y parvenir. Actuellement nous sommes dans la phase de consultation des personnes publiques associées. Une fois le document validé en Conseil de communauté, ce sera au Préfet de le rendre exécutoire ce qui devrait nous amener à l'horizon du second semestre 2025.

De quelle liberté dispose le Sicoval pour fixer les objectifs et les actions ?

Tout document d'urbanisme obéit à une hiérarchie des normes. Ce terme technique signifie qu'il existe des échelons à respecter. Le PLH doit être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et les plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes doivent respecter le PLH intercommunal.

Le Sicoval prévoit une production d'environ 900 logements pour accueillir 1 200 habitants par an. Près de 250 de ces logements servent uniquement à maintenir notre population actuelle en raison du desserrement des ménages. Par ailleurs, notre territoire n'est pas épargné par la crise de l'immobilier avec notamment des prix du foncier et de la construction élevés et des taux d'intérêts en hausse qui compliquent la situation.

En termes d'actions, quelles sont les priorités ?

Nous avons toujours à cœur de favoriser la mixité sociale, de poursuivre l'accompagnement de nos habitants dans leur parcours résidentiel et de proposer des logements adaptés à chaque situation. La question du logement se situe au carrefour de toutes nos politiques publiques. Le domaine est vaste et les sujets considérés prioritaires ne manquent pas ! Pour n'en citer qu'un, auquel il faut répondre rapidement c'est le logement des personnes âgées du fait du fort vieillissement de notre population. ”



Ecobâtival, construire et rénover aujourd'hui pour demain

Lancé en 2019, ÉcoBâtival, soutenu par le Sicoval, incarne l'engagement de la collectivité vers un avenir plus durable et éco-responsable. Axé sur la rénovation énergétique et la construction de bâtiments exemplaires, ÉcoBâtival soutient les communes, les professionnels et les particuliers dans la conception d'espaces performants et respectueux de l'environnement. Ecobâtival rassemble un réseau de plus de 500 professionnels : artisans, industriels, distributeurs, architectes, bureau d'études, promoteurs... En 2024, Ecobâtival a organisé des rencontres et des visites de chantiers pour favoriser l'interconnaissance des acteurs et le partage de pratiques vertueuses en matière de construction. Ainsi, 70 professionnels du bâtiment ont pu découvrir un chantier exemplaire : le projet Initia à Ramonville Saint-Agne, conçu dans le cadre d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) exigeant sur le plan environnemental. Initia est le premier projet « logement » labellisé E4C1 en France, un projet pionnier ! Sur l'année 2024, plus de 380 professionnels et partenaires ont participé aux actions menées par Ecobâtival.



Amélioration des logements privés : un ajustement des aides aux ménages du Sicoval

Le Sicoval, délégataire de compétence de l'État pour la gestion des aides à la pierre, a mis en place un programme d'Intérêt Général (PIG) sur la période 2011-2024. Objectif : aider les propriétaires modestes et les bailleurs à rénover leurs logements. Ce Programme se concentre sur trois axes principaux :

- La lutte contre les logements indignes (Ma Prime Logement Décent)
- La rénovation énergétique (MaPrimeRénov')
- L'adaptation des logements pour les personnes âgées ou en situation de handicap (MaPrimeAdapt')

Pour l'année 2024, les objectifs de réhabilitation financés par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) représentaient 87 logements soit 34 de plus qu'en 2023 pour les propriétaires accompagnés par des opérateurs indépendants agréés :

- Rénovation énergétique : 68 logements ;
- Adaptation pour les personnes âgées ou handicapées : 15 logements ;
- Travaux de lutte contre l'habitat indigne : 4 logements.

Les aides attribuées aux ménages et définies au budget 2024 s'élevaient à 71 700 €.

Des thermostats connectés gratuits pour les habitants

À partir du 1^{er} janvier 2027, les logements collectifs et individuels chauffés à l'électricité devront tous être équipés d'un thermostat programmable (simple ou connecté) permettant de réguler la température pièce par pièce.

En 2024, le Sicoval a été la première collectivité à nouer un partenariat avec une start up spécialisée dans ce domaine pour proposer aux foyers du territoire de s'équiper gratuitement. Ces thermostats connectés sont éligibles à la prime gouvernementale « pilotage connecté du chauffage pièce par pièce ». Le Réseau de Transport de l'Électricité (RTE) subventionne ce service.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les habitants qui en ont fait la demande ont pu bénéficier de cette offre 100 % gratuite jusqu'au 31 décembre 2024. Seule condition : disposer de 3 radiateurs électriques minimum et d'un compteur Linky. Ces thermostats s'allument et s'éteignent uniquement en cas de besoin. Les boîtiers intelligents pilotés à distance constituent une aide précieuse pour réduire le montant de la facture d'électricité en éliminant les temps de chauffage superflus. Ils permettent aussi d'éviter les coupures de courant en cas de forte demande sur le réseau.

Développer les mobilités alternatives

Contexte et objectifs



L'engagement constant de l'Agglo en matière de développement et de soutien aux mobilités décarbonées se traduit aujourd'hui dans sa politique de transition écologique et son Plan climat air énergie territorial (PCAET). Le Sicoval déploie sur son territoire une offre de mobilités actives et d'intermodalité. L'enjeu : accompagner l'arrivée de deux ouvrages majeurs sur le territoire, la Connexion ligne B (CLB) et la 3^e ligne de métro.



Questions à Christophe LUBAC

1^{er} Vice-Président > Défi climatique, Mobilités actives, Transport et déplacements

À quoi sert le Plan Territorial des Mobilités décarbonées (PTMD) ?

Adoptée en conseil de communauté, il constitue la feuille de route du Sicoval visant à décarboner nos déplacements. Une ambition forte quand on sait que la mobilité est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre. Notre objectif : les réduire de 35 % entre 2015 et 2032 dans un territoire où de surcroît la population augmente très fortement (plus de 19 %).

La dernière étude réalisée a mis en lumière une très forte augmentation des déplacements à vélo (plus de 400 %), à pied (plus de 55 %) et une diminution de l'utilisation de la voiture (-23 %). Cela signifie que les habitants du territoire sont prêts à nous suivre dans cette voie.

Comment cette ambition va-t-elle se concrétiser ?

L'arrivée du métro à Labège (connexion de la ligne B et ligne C) sera l'occasion pour les habitants de modifier leurs habitudes de transport. À nous d'en faire une véritable opportunité de changement avec des propositions complémentaires. Je pense au plan vélo. D'ici 2032, 150 km de pistes seront développés sur le territoire. Des vélos en libre-service à Ramonville et à Labège sont envisagés pour cette année 2025.

D'autres projets structurants contribueront à atteindre nos objectifs : les pôles d'échanges multimodaux prévus à Labège et à Montgiscard, ou encore celui envisagé sur l'autoroute A61 permettront d'autres alternatives au « tout voiture ». On pense aussi à la Ligne Nouvelle du Sud-Ouest (LNSO) et au Service Express Régional métropolitain (SERM) qui compléteront le maillage ferroviaire.

Quels bénéfices pour les usagers du territoire ?

Le premier objectif, est de proposer des modes de transport accessibles et efficaces qui permettent un gain de temps. Aujourd'hui, on utilise la voiture à 60 % pour nos déplacements du quotidien. Nous ambitionnons d'arriver à 45 % à l'échéance du PTMD. Le second objectif, est l'amélioration de la santé de nos concitoyens en respectant la stratégie nationale bas carbone (SNBC) pour les gaz à effet de serre et le plan national de réduction des polluants atmosphériques (PREPA). Faciliter la vie des acteurs du territoire en leur permettant de profiter de leurs loisirs au lieu de passer leur temps dans des bouchons et vivre dans une atmosphère plus qualitative, voilà ce à quoi nous aspirons à travers le PTMD. ”



Priorité vélo !

En 2023, le Sicoval adoptait son Plan Vélo. Une stratégie engagée et construite avec les communes, qui se traduit par un investissement de 30 millions d'euros sur la période 2023-2032. Ce plan ambitionne de passer de 116 km à 266 km d'aménagements cyclables sur le territoire. Objectif : faire en sorte que la plupart des communes soient maillées et reliées entre elles.

DES TRAVAUX EN 2024

Pour sécuriser la pratique des usagers, des travaux de réhabilitation et de fiabilisation ont été entrepris à Labège, à Castanet-Tolosan ainsi qu'à Lacroix-Falgarde.

En 2024, a été également actée la participation du Sicoval à la réhabilitation de la passerelle au dessus de Lacroix-Falgarde à hauteur de 200 000 euros sur les trois millions de travaux prévus par le Conseil Départemental de Haute-Garonne, maître d'ouvrage de ce projet.

LE REV SE POURSUIT SUR NOTRE AGGLO

L'ambition du Plan vélo ne se limite pas au territoire intercommunal. Son autre objectif : connecter nos pistes aux infrastructures du Réseau Express Vélo (REV) porté par le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Celui-ci s'est en effet engagé dans l'aménagement de Réseaux Express Vélo (REV) ou « autoroutes à vélo » permettant de relier rapidement Toulouse et sa périphérie en toute sécurité.

Ce réseau cyclable à « haut niveau de service » est réalisé en lien avec Tisséo Collectivités et les intercommunalités concernées, dont le Sicoval.



En 2024, la première section du REV 1 entre Escalquens et Labège a été mise en œuvre, rue de la découverte dans le quartier Enova.

Parallèlement, le Conseil départemental a convié les habitants à des ateliers de concertation sur ces aménagements structurants, notamment en mai sur la section Ramonville - Ayguesvives - Labège du projet de REV 2-3.

LES ÉTUDES POUR L'ARRIVÉE DES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE SUR LE SICOVAL

En 2024, des études étaient aussi en cours pour la création de 10 stations de Vélos en libre-service à Labège et à Ramonville Saint-Agne en 2025. Cette action s'inscrit en partenariat avec Tisséo Collectivités, structure compétente pour le développement des services vélo.

Métro : tunnels comme viaducs, les travaux avancent !

En 2024, les travaux de génie civil de la ligne C et de la Connexion à la Ligne B étaient en cours sur la totalité des sites.

Les travaux souterrains de la connexion à la ligne B ont débuté en février 2024 avec l'arrivée sur site du tunnelier Clémence Isaure. Cette machine, utilisée à l'époque pour le creusement de la ligne B et revenue sur ses terres d'origines, a réalisé le forage de deux tunnels parallèles d'une longueur de 250 mètres chacun entre les stations de Ramonville et Parc du Canal, avant d'émerger en viaduc pour rejoindre le parc du canal de Ramonville Saint-Agne puis Labège.

Sorti de terre en septembre, le tunnelier a achevé la partie souterraine du chantier dans les délais. À l'occasion des journées européennes du patrimoine du 21 septembre, le grand public était d'ailleurs invité à visiter ce chantier de grande ampleur, à marcher dans le 1^{er} tunnel creusé et à découvrir les coulisses de son creusement.

Parallèlement, un chantier de grande envergure s'achevait fin 2024 : celui de l'imposant viaduc de la Connexion Ligne B (CLB) avec la future ligne C, au niveau du centre commercial de Labège 2 : la réalisation la plus visible de cet ambitieux projet.

De la même manière, le viaduc de la ligne C est apparu dans le paysage Labégeois en 2024, il sera finalisé en 2025. Le terminus de la ligne C sera intégré au futur Grand Pôle d'échanges Multimodal de Labège Gare qui comprendra la station de métro, la nouvelle halte ferroviaire et le P+R accessible depuis la RD16. Ces différents ouvrages sont à l'étude en 2024 par les différents maîtres d'ouvrage et leur coordination générale est assurée par le Sicoval.

Après l'achèvement du gros œuvre sur les viaducs, la réalisation de l'étanchéité, ce sont les travaux sur le système de transport et la construction des stations qui démarreront en 2025.

Soutenir une économie de transition

Contexte et objectifs



Le Sicoval est engagé dans une démarche innovante pour accompagner et soutenir une bifurcation écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. L'agglomération veut démontrer par des actions concrètes que l'écologie est un moteur de l'économie permettant de développer l'emploi local. Le Sicoval agit au côté de tous les acteurs du territoire, publics comme privés, pour intégrer la transition écologique dans des projets au service du quotidien des habitants et des salariés.



Questions à Véronique HAITCE

5^e membre associée du Bureau > Emploi et Formation

À quel moment avez-vous pris en charge de la délégation Emploi et Formation ?

J'ai été élue 5^e Membre associée du bureau en avril dernier suite à la démission du maire de Montlaur, qui était aussi en charge de cette délégation au Sicoval. J'ai découvert l'Espace Emploi Formation dont le travail quotidien correspond à mes convictions et à mon attachement aux politiques de cohésion sociale. Toute l'année, l'équipe multiplie les rencontres, les ateliers et les formations à destination des demandeurs d'emploi dans une dynamique d'inclusion et d'égalité des chances.

En quoi consistait l'opération « construire au féminin » ?

Elle est le fruit d'une démarche collaborative. Depuis 2021, l'Espace Emploi Formation et la plateforme EcoBâtival destinée à promouvoir la construction et la rénovation durable sur le territoire, travaillent à la co-construction d'actions en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle dans les entreprises du bâtiment. La journée « construire au féminin » organisée en 2024 en était une parfaite démonstration.

Comment cette journée a-t-elle été organisée ?

19 femmes de 35 ans et plus y ont participé. Il s'agissait principalement de femmes de niveau Bac et plus, en reconversion professionnelle.

Le matin était consacré à la rencontre de femmes travaillant dans le secteur du bâtiment. Une agente de maintenance, une grutière, une peintre, une conductrice

de travaux ou encore une conseillère en rénovation énergétique sont intervenues et ont partagé leur expérience avec l'auditoire. Il existe encore de nos jours des métiers catalogués comme masculins. Certaines femmes ne pensent même pas à postuler en pensant que c'est perdu d'avance.

L'après-midi une visite du Campus des métiers et des qualifications d'excellence d'Occitanie était organisée. Elle a permis aux participantes de découvrir des innovations technologiques telles que le cube immersif et l'imprimante 3D béton, qui ouvrent de nouvelles perspectives. La question de la mixité en emploi m'apparaît essentielle. Elle participe à la déconstruction des stéréotypes de genres associés à certains métiers et favorise ainsi l'égalité femmes-hommes dans la sphère professionnelle.



Questions à Laurent CHÉRUBIN

4^e Vice-Président > Développement et l'animation économique, du tourisme, du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture



Où en est le projet d'aménagement Enova ?

En 2024, Enova entre dans une phase concrète de transformation. L'un des moteurs de ce changement est l'arrivée du métro en 2028, qui va remodeler l'accessibilité et l'attractivité du territoire. Le pôle d'échange multimodal, conçu pour être un véritable carrefour de la mobilité, facilitera l'usage des transports collectifs et encouragera les déplacements doux.

Au-delà de Labège, c'est tout le Sicoval qui bénéficiera de cette infrastructure en attirant entreprises et talents et en facilitant l'accès aux bassins d'emploi. Parallèlement, l'évolution démographique de Labège accompagne cette transformation, avec la construction de 1 200 nouveaux logements d'ici 2038.

Labège va changer d'envergure ?

Oui, mais sans renier pour autant l'identité du territoire communal. L'enjeu pour le Sicoval et pour la commune est de construire une « ville à Haute Qualité de Vie », dans laquelle le Labège historique et Enova s'intègrent de manière harmonieuse. C'est dans cet esprit que nous avons mandaté le cabinet Devillers et Associés, reconnu pour son expertise en urbanisme durable, afin de repenser l'aménagement global du secteur. L'objectif est de faire

d'Enova un lieu où l'on vient non seulement travailler, mais aussi habiter, apprendre, se soigner et se divertir.

Enova, un modèle de la ville du quart d'heure ?

Ce principe où chaque habitant accède à l'ensemble des services essentiels en moins de quinze minutes, est au cœur de notre vision. Le professeur Carlos Moreno, directeur scientifique de la Chaire « Entrepreneurat Territoire Innovation » et concepteur de ce modèle a accepté de l'adapter au Sicoval. L'enjeu est d'aller encore plus loin en construisant un « territoire de la demi-heure » à l'échelle du Sicoval. Ce modèle repose sur la complémentarité des pôles urbains et la proximité entre logements, emplois et services. Il permettra d'optimiser les déplacements et de renforcer l'attractivité résidentielle du territoire. Enfin, ce projet s'inscrit dans la dynamique économique du Sicoval. Loger les salariés à proximité immédiate de leurs lieux d'emploi facilite leur quotidien et constitue un atout majeur pour nos entreprises. Enova n'est pas seulement un projet d'aménagement local, mais un levier stratégique pour l'ensemble du territoire, pensé pour conjuguer développement économique, qualité de vie et transition écologique. ”

Entreprises et climat : bienvenue au club !

Le 12 décembre 2024, une vingtaine d'entreprises signataires de la Charte Énergie Climat se sont réunies pour partager leurs expériences et leurs actions concrètes face au changement climatique. Sobriété énergétique, énergies renouvelables, écomobilité, préservation de la biodiversité et sensibilisation des équipes sont autant de leviers activés par ces acteurs engagés. En relançant des rencontres et en ouvrant ses portes à de nouveaux acteurs, le Club Climat Entreprises, piloté par le Sicoval rassemble 28 signataires de la charte. Il permet d'accompagner les entreprises du territoire désireuses de s'impliquer activement dans la transition écologique.



World Fira : quand agriculture et robotique font bon ménage !

Devenu l'événement international incontournable dans le secteur de la robotique agricole, le World FIRA 2024, a connu un franc succès pour sa 8^e édition à l'Agrobiopole, située à Auzeville-Tolosane. Pas moins de 2 500 visiteurs venus de plus de 50 pays s'y sont rassemblés.

Les robots et solutions autonomes pour une agriculture plus durable font leur entrée au sein des exploitations. Suivant cette tendance, le Fira a fait évoluer son format en organisant son événement en plein champ ce qui permet de présenter les dernières innovations de robotique et systèmes autonomes en conditions réelles !

Du 4 au 6 février, les visiteurs ont pu apprécier les dernières avancées en matière d'engins autonomes pour les grandes cultures, le maraîchage, la viticulture et l'arboriculture.

Le World Fira réunit chaque année l'ensemble des acteurs et des utilisateurs de l'écosystème leur permettant de renforcer leur réseau, de développer leur notoriété et de créer des partenariats stratégiques et innovants. Un succès tel que le l'édition 2025 a été reconduite sur le même site !

Tendre vers une alimentation saine et durable pour tous

Contexte et objectifs



Entre villes et campagnes, marchés de plein vent et producteurs locaux, le Sicoval est le terreau idéal pour le développement d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui aborde l'alimentation sous toutes ses formes : aménagement de l'espace, notamment agricole, accès à une alimentation de qualité et de proximité, environnement, santé, gastronomie... La présence d'un pôle majeur d'enseignement et de recherche dédié à l'agriculture et à l'alimentation sur l'Agrobiopole (Auzesville-Tolosane / Castanet-Tolosan) constitue également un atout pour sa mise en œuvre.



Questions à Jacques SÉGÉRIC

13^e Vice-Président > Communication, Agriculture, Valorisation du Patrimoine

Peut-on revenir sur la genèse de l'Agri Parc à Auzesville-Tolosane ?

Le Sicoval, via la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), a fait l'acquisition d'une parcelle de 68 ha située sur la commune après une cessation d'activités en grande culture. C'est pour cette surface agricole que le Sicoval a lancé en 2022 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en direction de porteurs de projets du monde agricole, associatif ou encore d'entrepreneurs et d'organismes de formation... L'objectif : bâtir un projet autour de l'agriculture durable qui puisse profiter à nos habitants. Une ambition forte de notre Agglo, dans la droite ligne de notre Projet Alimentaire de Territoire. L'enjeu était important car de telles surfaces agricoles disponibles sur notre territoire péri urbain et qui plus est, à proximité directe d'espaces urbanisés sont excessivement rares ! Nous assistons là à l'émergence du premier pôle dédié à l'agriculture durable du Sud-Est toulousain !

Comment les candidats ont-ils été sélectionnés ?

En 2023 et 2024, nous avons retenu 8 projets sur la base d'un cahier des charges co-construit avec la commune d'Auzesville. Ils devaient répondre aux exigences de notre Projet Alimentaire de Territoire ainsi qu'à des critères de viabilité économique, de productivité, de préservation de l'environnement et de robustesse face au dérèglement climatique mais aussi d'innovation et d'expérimentation.

Quels profils ont les candidats qui ont été retenus ?

Chacun à sa manière apporte une vraie valeur ajoutée à notre projet à travers la diversité, l'originalité et la complémentarité de sa production. Il serait trop long de tous les présenter dans le détail mais je pense par exemple à la culture d'agrumes rares pour les spiritueux d'exception de la Distillerie des Pyrénées installée à proximité directe je pense au projet partenarial entre la commune d'Auzesville-Tolosane, Terre de Pastel et le Lycée agricole d'Auzesville-Tolosane autour de la culture de pastel bio ou encore aux parcelles dédiées à la pépinière fruitière ou à des jardins partagés. La liste est bien sûr loin d'être exhaustive ! Tous ces projets sont, si j'ose l'expression, « d'intérêt général agricole ». Aujourd'hui la totalité des parcelles a été attribuée et les toutes dernières acquisitions sont en voie de finalisation. ”



Questions à Christine GALVANI

10^e membre associée du Bureau > Stratégie et sécurité alimentaire dans les services de restauration collective



Pourquoi avoir mis fin à l'utilisation de barquettes en plastique en 2024 ?

La loi dite EGalim et la loi Climat et Résilience imposaient la fin de l'utilisation des contenants en plastiques pour le réchauffage et le service dans la restauration collective à compter du 1^{er} janvier 2025. Cette mesure vise à réduire l'exposition des enfants aux perturbateurs endocriniens présents dans les plastiques.

Quelles solutions ont été trouvées ?

En réponse à cette réglementation, le service de restauration et les maires des communes adhérentes ont opté pour l'alternative de plats en inox, ce qui a nécessité un investissement initial important pour l'achat de plusieurs jeux de bacs en inox. Cette transition vers des matériaux réutilisables et inertes représente un engagement significatif en faveur de la santé.

Depuis sa promulgation en 2018, loi EGalim impose progressivement un certain nombre de mesures pour favoriser l'accès de tous à une alimentation plus saine et durable. Depuis janvier 2022, les cantines doivent proposer au moins 50 % de produits de qualité, dont 20 %

issus de l'agriculture biologique, des menus végétariens une fois par semaine et doivent également assurer la lutte contre le gaspillage alimentaire. Toutes ces mesures visent à améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis aux élèves, à soutenir les filières agricoles et à réduire l'impact environnemental.

Comment fonctionne le service de restauration collective du Sicoval ?

L'équipe de notre cuisine centrale (SET Restauration), basée à Pechabou, élabore chaque jour près de 3 700 repas livrés aux restaurants scolaires des 26 communes adhérentes, dont 17 sur notre territoire.

SET restauration régale les enfants en respectant trois valeurs essentielles : la qualité des produits et des modes de préparation des plats, la proximité avec les communes adhérentes, associées à toutes les décisions sur le fonctionnement du service et enfin l'engagement d'intégrer les enjeux environnementaux et sociaux à sa mission pour garantir la qualité gustative, nutritionnelle et sanitaire des repas. ”

Agri-Agro Pro : le Sicoval répond présent !

Le Sicoval participait à l'édition 2024 d'Agri-Agro Pro. Pour la troisième fois, cet événement dédié à l'ensemble des acteurs de la filière agricole et agroalimentaire se déroulait au FoodLab du Marché d'Intérêt National (MIN) de Toulouse.

Pascal Chicot, Vice-Président, en charge du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de notre Agglo a animé une table ronde intitulée « Gagnant/gagnant » : producteurs locaux et lutte contre la précarité alimentaire », durant laquelle il a encouragé les collectivités à soutenir les initiatives de Sécurité Sociale Alimentaire (SSA), comme Caissalim sur l'agglomération toulousaine. La multiplication de tels dispositifs pourrait encourager le législateur à faire de l'accès à une alimentation de qualité un droit pour tous.



Jour de marché pour le PAT !

Le 23 juin, un grand marché de producteurs et de créateurs était organisé à la ferme Maisou située à Rebigue. Un véritable succès avec plus de 450 personnes en une seule matinée ! Tous ont pu faire le tour de trente stands de producteurs, artisans et créateurs locaux, dans la cour et les dépendances de la ferme. Ils avaient aussi le loisir de visiter l'exploitation de vaches laitières. L'occasion pour l'équipe d'élus et d'agents en charge du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) du Sicoval de se tenir à la disposition du public (visiteurs comme producteurs) pour échanger sur la volonté de notre Agglo d'offrir une alimentation saine et locale à tous les habitants à travers un modèle agricole et alimentaire équitable, plus durable et plus responsable.

Limiter la production de déchets et améliorer leur valorisation

Contexte et objectifs



Dans le cadre de la réduction des gaz à effet de serre et de la préservation des ressources, la réduction des déchets est une des priorités des lois relatives à la transition énergétique, au gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire. Le Sicoval est pleinement engagé dans une politique ambitieuse afin de limiter la production de déchets et d'améliorer leur valorisation.



Questions à Xavier NORMAND

11^e membre associé du Bureau > Représentant du Sicoval pour la collecte, le traitement et la valorisation des déchets



Comment l'expérimentation sur la collecte des biodéchets s'est-elle organisée ?

L'objectif était de proposer le tri à la source des biodéchets aux foyers éloignés du compostage individuel ou partagé. Cela permettait aussi de tester la complémentarité entre le compostage et la collecte.

Le projet a démarré par une phase de sensibilisation puis par la mise en place de la collecte à partir de décembre 2023. Six communes ont participé : Ramonville Saint-Agne, Castanet-Tolosan, Escalquens, Auzeville-Tolosane, Baziège et Montgiscard. L'habitat collectif et les centre-bourgs denses ont été ciblés, soit plus de 3 400 foyers. Les foyers volontaires ont été équipés d'un bio-seau de 10 litres et d'un badge d'accès à l'abri-bac. La distribution s'est effectuée sur des stands ou directement en porte-à-porte.

Le matériel permet de trier les déchets alimentaires à domicile pour les déposer ensuite dans des abris-bacs, implantés à proximité de leur foyer.

Par ailleurs, plusieurs foyers ont été équipés un peu plus tard en contactant le Sicoval car certains se situaient à proximité directe d'un point de collecte et souhaitaient participer au dispositif.

Quel a été le bilan ?

La sensibilisation a permis d'informer 51 % des foyers dans les zones ciblées (une vingtaine de résidences et deux centre-bourgs).

À la fin de la première année, environ 1 045 foyers, soit près de 1 829 personnes avaient participé à l'expérimentation. Au total, près de 27 tonnes de déchets alimentaires ont été collectées, soit 15,4 kg de déchets alimentaires par habitant participant et par an.

La qualité du tri est excellente et a permis de fabriquer près de cinq tonnes de compost.

Et pour 2025 ?

Dans les communes participantes et volontaires, des points supplémentaires de collecte des déchets alimentaires ont été mis en place. Cette initiative offre aux foyers une nouvelle solution de tri, en retirant les déchets organiques des ordures ménagères, tout particulièrement pour ceux qui ne disposent pas de moyens pour composter ou qui préfèrent éviter de déposer des déchets carnés dans leur composteur. ”



Questions à Dominique MARTY

7^e membre associé du Bureau > Transformation numérique



Le Sicoval est-il pionnier sur sa stratégie de numérique responsable ?

Nous avons été l'une des premières intercommunalités à reconnaître son importance. En signant la « Charte numérique responsable » et la déclaration européenne « Join Boost Sustain », nous avons affirmé notre engagement pour un numérique plus vertueux. Nous avons aussi anticipé la loi visant à Réduire l'Empreinte Environnementale du Numérique en France (REEN), qui impose aux collectivités d'élaborer une stratégie de numérique responsable avant 2025, en adoptant la nôtre en Conseil communautaire en février 2024.

Quel impact le numérique exerce-t-il sur l'environnement ?

Il représente 2,5 % de l'empreinte carbone nationale soit autant que l'aviation civile. C'est surtout sa croissance de l'ordre de 9 % par an qui suscite des inquiétudes. Il y a trois ans on se posait surtout la question du matériel qui représentait 75 % des émissions de gaz à effet de serre du numérique. Depuis, la donne a changé car l'essor de l'intelligence artificielle a considérablement accru l'utilisation des centres de stockage de données (« data centers ») très consommateurs en électricité (11% de la

consommation électrique française est liée au numérique) et en eau nécessaire à leur refroidissement : on sait qu'ils représentent 46 % des émissions de gaz à effet de serre du numérique.

Comment faire converger transition numérique et transition écologique ?

Nous nous conformons à la loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire (AGEC) qui nous incite à prolonger la durée de vie de notre matériel et à intégrer ces enjeux dans notre politique d'achat. Nous allons plus loin avec des initiatives comme la boucle de reconditionnement de matériel numérique, qui a fourni des ordinateurs à des habitants. Une expérimentation qui sera reprise par la Région Occitanie. En mars 2024, lors de notre deuxième Semaine du Numérique Responsable, la Journée mondiale du nettoyage numérique, a permis la collecte de 293 kg de matériel informatique et électronique auprès des entreprises et des habitants. Notre mission est d'associer toutes les énergies du numérique (associations, partenaires, entreprises) pour sensibiliser nos élus, agents, acteurs économiques et habitants à la sobriété numérique, en promouvant une utilisation frugale et éthique de l'intelligence artificielle. ”

Collecte bimensuelle : 14 communes volontaires

Depuis le 1^{er} janvier 2025, ces communes* du Sicoval font l'objet d'une adaptation de la fréquence de collecte des ordures ménagères (bac gris) à titre expérimental. Cette adaptation s'appuie sur une observation des usages : le nombre moyen de levées des bacs d'ordures ménagères est de 14 levées au lieu des 52 possibles chaque année. Six réunions publiques ont été organisées par les élus et les services pour informer les habitants sur ce nouveau dispositif expérimental et pouvoir répondre à toutes leurs questions. À suivre...

*Communes concernées : Ayguesvives, Baziège, Corronsac, Espanès, Fourquevaux, Issus, Labastide-Beauvoir, Les Varennes, Montbrun-Lauragais, Noueilles, Odars, Pouze, Vieille-Toulouse, Vigoulet-Auzil

Les couches compostables testées en crèches

Saviez-vous que chaque année 161 912 couches jetables sont utilisées dans les crèches du Sicoval ? Le Sicoval s'est engagé dans un projet d'économie circulaire : l'utilisation de couches compostables ! Durant sept mois, neuf crèches de l'Agglo se sont engagées dans cette expérimentation pour :

- Répondre aux objectifs de transition écologique et à la stratégie d'économie circulaire ;
- Faire participer la collectivité à un programme scientifique à l'image des valeurs et des engagements du Sicoval ;
- Réduire et valoriser les déchets de nos crèches.

Du numérique tout en éthique !

Le 3 février de 10h à 17h, le Sicoval et la ville de Ramonville-Saint-Agne ont accueilli le village itinérant du numérique fédéré par MAIF : le Numérique Éthique Tour.

Gratuit et ouvert à tous, l'événement permettait aux visiteurs de se familiariser avec une pratique responsable du numérique à travers des ateliers ludiques et interactifs. L'occasion également pour chacun de mieux s'approprier les enjeux du monde digital en venant à la rencontre des acteurs du numérique du Sud-Est-Toulousain.

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques

© R.Baghi

Contexte et objectifs



La politique publique de l'eau s'inscrit pleinement dans le développement durable, en visant une gestion équilibrée des ressources en eau. Sur le long terme, elle doit permettre le développement des usages économiques de l'eau, assurer l'accès de tous à une eau de qualité, tout en garantissant la préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques.



Questions à Pierre LATTARD

8^e Vice-Président > Cycle de l'eau

Qui est concerné par l'assainissement collectif sur le territoire ?

85 % des foyers et entreprises de l'Agglo sont raccordés à cet assainissement collectif qui permet l'évacuation des eaux usées domestiques vers des unités de traitement. Le Sicoval assure la collecte et le traitement des eaux usées sur son territoire grâce à ses 500 km de réseau et ses 18 stations d'épuration.

Où en est le nouveau schéma directeur d'assainissement ?

Dans le même esprit que le Schéma directeur d'alimentation en eau potable (2019-2039), le Schéma directeur d'assainissement collectif (2025-2040) permettra d'améliorer la gestion et le fonctionnement de notre système d'assainissement des eaux usées et de prévoir les travaux de réhabilitation et d'extension nécessaires. En 2023, les études en vue de son élaboration ont débuté avec les premières phases de diagnostic du fonctionnement des réseaux de collecte et des systèmes d'assainissement. Une campagne de mesure de débits suivie de passages de caméras et de tests à la fumée ont notamment été réalisés. Le bilan de fonctionnement des ouvrages c'est-à-dire les réseaux mais aussi les stations d'épuration, couplé aux perspectives de développement du territoire et aux enjeux de protection du milieu naturel ont permis d'élaborer un programme de travaux.

Quels types de travaux sont prévus ?

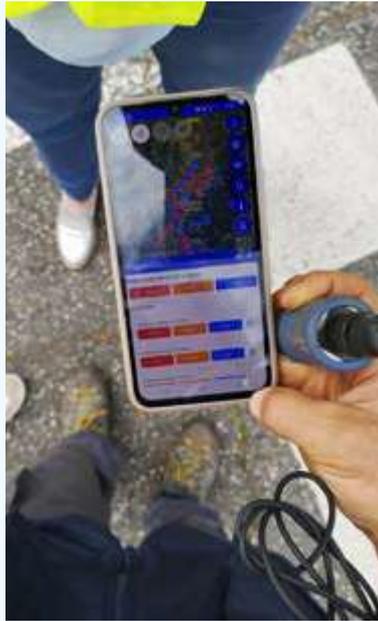
Il s'agit d'un programme ambitieux de 80 millions d'euros pour les 15 ans à venir. Il comprend des travaux d'amélioration de la collecte pour 14 millions d'euros et

des travaux d'amélioration et de modernisation des systèmes de traitement existants pour 66 millions d'euros. Le gros enjeu concerne le Nord du territoire où l'on attend une forte évolution démographique du fait de l'arrivée du métro. Notre objectif : anticiper les besoins qui vont considérablement augmenter et y répondre de la façon la plus efficace possible. Pour cela un budget de 55 millions d'euros permettra de doubler les capacités des stations de Labège (actuellement de 18 000 Équivalent Habitant) et celle de Castanet (actuellement 26 000 Équivalent Habitant) auxquelles 11 communes sont raccordées pour passer à un total de 90 000 équivalents habitants. Prochaine étape : la présentation du programme de travaux et de la prospective financière en Conseil de communauté. ”



L'intelligence artificielle pour traquer les fuites d'eau !

En France, les fuites sur les réseaux de distribution d'eau potable sont en moyenne de 20 %. Autrement dit, pour cinq litres d'eau mis en distribution, un litre d'eau revient au milieu naturel sans passer par le consommateur ! Dans le cadre d'une expérimentation, le Sicoval a fait appel à la société Leakmited, une start up française qui fait la chasse à ces fuites grâce à un algorithme qui isole automatiquement les zones les plus à risque. Une fois ces zones identifiées, un technicien se rend sur place pour détecter la présence ou non de fuites par les moyens habituels. En juin, des investigations réalisées sur des secteurs identifiés à Castanet-Tolosan et Baziège ont permis de localiser et de réparer 12 fuites sur une zone de 100 km. Résultat : l'économie d'eau a été estimée à 13 m³/h, soit 113 700 m³/an, ce qui équivaut à la consommation annuelle d'environ 950 ménages.



Gestion durable des Eaux Pluviales : une journée pour en parler

Face à l'urbanisation croissante, aux impacts du changement climatique et aux enjeux financiers, la gestion des eaux pluviales à la source est aujourd'hui préconisée. Le 10 octobre, le Sicoval organisait une journée sur la gestion durable des eaux pluviales urbaines à l'attention des élus et des techniciens des communes du territoire. Une réunion à Lacroix-Falgarde a notamment permis aux agents du service Eaux Pluviales Urbaines du Sicoval de présenter leurs missions et les enjeux et méthodes liés à la gestion durable des eaux de pluie par SCE Aménagement et Environnement, le bureau d'études chargé de l'élaboration de notre Schéma directeur des eaux pluviales. En fin de matinée des ateliers participatifs ont été organisés par le cabinet de conseil toulousain Willing & Able. L'après-midi : les participants ont pu visiter des opérations exemplaires en la matière, quartier Cézanne Renoir et quartier « Clé Garonne » à Portet-sur-Garonne.



40 € pour un récupérateur d'eau de pluie !

L'eau de pluie constitue une ressource gratuite, peu calcaire et très appréciée des plantes. Elle évite de gaspiller de l'eau potable pour des usages ne le nécessitant pas et elle contribue à préserver les ressources naturelles, notamment les nappes phréatiques. Enfin, son stockage permet de continuer à arroser durant les périodes de sécheresse. C'est donc

pour encourager les habitants du territoire à récupérer l'eau de pluie, que le Sicoval a accordé une subvention de 40 € (sur demande et sur présentation d'un justificatif d'achat) à tous les propriétaires ou locataires d'une maison individuelle ayant acheté et installé un récupérateur d'eau de pluie aérien entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024.

Respecter la place de la nature

Contexte et objectifs



Aujourd'hui, nous vivons une grande crise de la biodiversité, majoritairement liée aux activités humaines : détérioration des habitats naturels, introduction d'espèces invasives, pollutions...

En outre, les changements climatiques pourraient causer une augmentation supplémentaire de 15 à 37 % des extinctions des espèces existantes au cours des 50 prochaines années. Le Sicoval s'engage à protéger et à favoriser au mieux la biodiversité sur son territoire.



Questions à Laurent FOREST

9^e Vice-Président > *Espaces naturels et politiques foncières rurales*

Quand et comment nos chemins de randonnée ont-ils pris naissance ?

À partir de 1994, les communes de l'Agglo ont considéré judicieux de maintenir en état certains chemins ruraux oubliés. Rien n'aurait été possible sans l'intervention de bénévoles du territoire, dont ceux de Caminarem et de Rando Plaisir, associations historiques qui nous accompagnent depuis le tout début dans la réouverture et l'entretien de ces chemins afin d'y permettre la randonnée et qui sont nos prestataires depuis 2018. C'est à partir de cette volonté de protection des chemins communaux et en tenant compte de l'essor des sports de pleine nature que le Sicoval a structuré petit à petit le réseau de 320 km que nous connaissons aujourd'hui et qui offre aux promeneurs un service gratuit et de grande qualité.

Comment sont-ils entretenus ?

Ils font l'objet d'un plan de gestion qui prévoit un entretien adapté à chaque espace. Les interventions se déroulent deux fois par an : au printemps en vue de la période estivale et à l'automne pour maintenir le réseau en état. Bien entendu, des interventions ponctuelles peuvent survenir en cas de chute d'arbre, d'éboulement ou encore d'inondation... Il s'agit d'intervenir de façon appropriée en veillant à proposer des itinéraires de qualité dans un souci permanent de préservation de la nature. Des pratiques douces (coupe ou tonte légère) sont privilégiées et limitées aux zones destinées au passage des usagers. Des zones en friche, talus sont maintenus en l'état pour

la sauvegarde de faune présente naturellement sur ces espaces.

Ces chemins sont-ils un atout pour notre tourisme ?

Ce réseau est une opportunité pour l'ensemble de la population, qu'elle soit rurale, urbaine ou même touristique de profiter d'un cadre exceptionnel à apprécier à pied, en VTT et même à cheval. Le Sicoval partage la compétence « Aménagement, gestion et valorisation des itinéraires de promenade et de randonnée » avec le Conseil Départemental de Haute-Garonne et adhère à son Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Notre territoire peut être ainsi intégré à des itinéraires beaucoup plus larges, tels que par exemple, la Route Equestre Européenne de d'Artagnan, classée d'intérêt départemental. En proposant son intégration au PDIPR, nous renforçons notre engagement dans un maillage qui dépasse le territoire, qui nous apporte une meilleure visibilité et accroît notre attractivité en tant que site de tourisme durable. ”



World Clean up Day : habitants et agents mobilisés !

À l'occasion de la Journée mondiale du nettoyage de la planète, les agents du Sicoval du site de l'Astel et les salariés de l'entreprise Zodiac se sont mobilisés durant leur pause déjeuner pour un World Clean Up Day sur la zone de la Balme à Belberaud. Objectif commun : contribuer à rendre l'environnement plus propre et à préserver la planète. Au total 38 kg de déchets ont été récoltés.



Citoyens, associations et collectivités se sont également rassemblés le samedi à l'appel de Naturéo pour ramasser les déchets abandonnés aux abords de Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège. Les zones les plus proches des espaces naturels étaient privilégiées, notamment le chantier à Lacroix-Falgarde conduit par l'association Nature En Occitanie. Les participants y ont ramassé et trié 25,7 kg de déchets en bord de cours d'eau.

Berjean, Rivel : renaturer pour préserver

Au mois d'août 2024, le service Rivière du Sicoval a commencé à procéder à la renaturation du Berjean, cours d'eau situé à Escalquens. Avant l'intervention du service, le ruisseau était rectiligne sur 600 mètres. Les travaux de terrassement et d'aménagement ont permis d'abaisser les berges pour les rendre moins raides, de les consolider au moyen de « boudins coco » (des filets garnis de fibres de coco 100 % naturelles), d'élargir le fond du lit du ruisseau et de créer des sinuosités, des fosses et des niveaux plus ou moins hauts pour favoriser un écoulement naturel de l'eau.

À la fin du mois d'octobre, des hélophytes ont été plantées. Semi aquatiques et aux vertus filtrantes et oxygénantes, elles permettent la préservation des zones humides et l'épuration du ruisseau. Les plantations des arbres et arbustes devraient intervenir au premier semestre 2025.

La renaturation des berges du Rivel entreprise en 2023 a permis quant à elle d'observer des résultats concrets

dès l'année suivante : +30 % d'espèces végétales, +95 % d'espèces d'insectes, +32 % d'espèces d'oiseaux sans oublier la réinstallation sur le site d'amphibiens qui avaient totalement disparu !



Atlas de La Biodiversité Intercommunale (ABIC) : 3 communes de plus !

Soirée de lancement de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABiC) dans trois nouvelles communes : Belberaud, Escalquens et Pechabou. L'ABiC permet de connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel. Chaque atlas est élaboré à partir d'un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, avec l'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaires. Entouré de ses partenaires, le Sicoval a proposé à cette occasion, une journée riche en échanges et animations.

Agir pour plus de solidarité et de cohésion sociale

Contexte et objectifs



Le « social » est l'un des trois piliers fondateurs du développement durable. Il s'agit de garantir l'accès pour tous aux ressources de façon équitable afin de réduire les inégalités et de favoriser la cohésion sociale. La Communauté d'agglomération s'y emploie au quotidien au travers de ses services à la personne et de nombreuses initiatives sociales dans lesquelles l'humain tient une place centrale en plaçant le partage et la solidarité au cœur des échanges.

Une enquête auprès des habitants pour un **Projet Social de Territoire engagé**

Le Sicoval et ses 36 communes en coordination avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Garonne et les acteurs sociaux, éducatifs et associatifs œuvrent ensemble à l'élaboration d'un Projet Social de Territoire (PST). Une démarche globale et concertée visant à améliorer l'offre et la qualité des services rendus en matière sociale dans le Sud-Est-Toulousain.

C'est dans cette perspective qu'une grande enquête anonyme a été menée auprès des habitants du 25 mars au 29 avril 2024 par l'intermédiaire du cabinet conseil Ipso Facto.

Les données recueillies et analysées ont fait l'objet d'une restitution à tous les partenaires le 18 juin 2024. Un état des lieux de l'existant permettant de définir un plan d'actions précis et adapté aux réels besoins du territoire courant 2025.

Ce projet ambitieux vise à assurer une articulation efficace entre la politique de cohésion sociale et d'autres politiques publiques portées par le Sicoval, telles que la mobilité, la transition écologique, le numérique ou encore le développement économique.



Contrat local de santé : c'est signé !

La signature officielle du Contrat Local de Santé (CLS) avec l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS Occitanie) a eu lieu le 8 février 2024. Au préalable les élus du conseil avaient approuvé l'ensemble de la démarche et le plan d'actions. Le CLS du Sicoval vise à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé sur son territoire. Il est l'expression des dynamiques locales entre acteurs et partenaires sur le terrain au plus près des populations.

Questions à Lucia VIDAL-CHECA

5^e Vice-Présidente > Soutien à l'autonomie et projet territorial de santé



La jeunesse constitue-telle en enjeu pour le Contrat Local de Santé (CLS) ?

Lors de l'élaboration du CLS, nous avons réalisé un diagnostic complet du territoire basé sur les données de santé de l'Agence Régionale de santé (ARS) et nous l'avons mis en cohérence avec les remontées de terrain de nos différents partenaires (Conseil Départemental, Projet Social de Territoire, mairies, structures jeunesse, associations, CPTS...). Ce travail nous a permis de pointer la santé des jeunes comme un enjeu majeur, notamment après la crise sanitaire particulièrement difficile à vivre pour eux, coupés de tout lien social du jour au lendemain. De plus, le Sicoval a toujours mené une politique volontariste et engagée pour sa jeunesse. Il était naturel que nous fassions de leur santé et notamment de leur santé mentale, une priorité.

Pourquoi avoir lancé un appel à projet sur la santé mentale des jeunes ?

Dans le cadre de notre axe de travail « Promouvoir la santé mentale et améliorer le bien-être dans une vision globale de la santé », nous avons voulu porter des actions autour d'eux. Le Sicoval gère plusieurs structures jeunesse et ses agents font souvent remonter des problématiques autour de la santé mentale des jeunes qu'ils encadrent.

C'est pour cela que nous avons voulu lancer cet appel à projet, sous forme d'expérimentation.

Après la crise sanitaire, nous nous sommes bien rendus compte des difficultés auxquelles nous avons dû faire face en tant que société. Elles sont encore bien présentes, aggravées par un sentiment d'éco-anxiété ambiant.

Pourquoi chercher dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (ESS) ?

Cela correspond au projet politique du Sicoval. Et surtout, du fait des valeurs que défendent les structures de l'ESS à savoir la solidarité, l'utilité sociale ainsi que des modes de gestion démocratiques et participatifs.

Nous avons retenu Nightline qui écoute, soutient et sensibilise les jeunes et les étudiants sur les questions de santé mentale. Depuis 2016, cette association gère une ligne d'écoute nocturne pour les étudiants. Elle développe aussi des missions de formation au repérage et à l'orientation des personnes en détresse psychologique. Nightline va développer des actions auprès de nos publics jeunes et étudiants avec des stands d'information et de sensibilisation. ”



Questions à Karine ROVIRA

1^{re} membre associée du Bureau > Animation Jeunesse, Jeunes adultes, Solidarités internationales



Pourquoi cette mission en Guinée en 2024 ?

Du 16 au 23 novembre 2024, une délégation du Sicoval dont je faisais partie s'est rendue à Labé en Guinée. Il s'agissait d'une mission très protocolaire avec un objectif précis : rencontrer la délégation spéciale installée en avril 2024 par le pouvoir en place depuis 2021. Nous avons la chance d'avoir un volontaire de solidarité internationale sur place ainsi que l'ONG le Partenariat, ce qui a grandement facilité nos premiers échanges et nos séances de travail en visioconférence. La signature de la convention restée en suspens nécessitait un déplacement de notre part. Nous en avons bien sûr profité pour passer les projets en revue et renforcer les liens sur place. Il est fondamental d'être bien intégré dans le tissu local pour travailler efficacement à distance.

De nouveaux projets sont-ils en cours ?

La loi de 2014 relative à la politique de développement et de solidarité internationale nous autorise en tant que collectivité compétente en matière de collecte et de traitement des déchets à affecter jusqu'à 1 %

des ressources de ce service sur des actions de coopération internationale dans ce domaine. C'est dans cette perspective qu'en 2024, nous avons initié des discussions entre les élus et techniciens de la coopération décentralisée et ceux de la Direction Collecte, traitement et valorisation des déchets. Les besoins sont très importants et l'attente est très forte sur ce sujet à Labé.

Un temps fort est-il prévu en 2025 ?

Dans le cadre de sa politique de coopération et de solidarité internationale, le Sicoval travaille avec les communes de Gandon et Gandiol au Sénégal et avec Labé en Guinée depuis 2004. En 2024, la situation géopolitique ne nous a pas permis de célébrer cet anniversaire comme il se doit. En 2025, nous prévoyons donc un rendez-vous à Labé en Guinée où se retrouveraient une délégation du Sicoval mais aussi des délégations sénégalaises pour souffler tous ensemble ces 20 bougies ! L'occasion de faire le bilan de cette coopération, de renforcer les liens entre les trois communes et d'évoquer les perspectives pour les 20 ans à venir ! ”



Questions à Olivier CAPELLE

6^e membre associé du Bureau > Prévention et Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Comment se positionne le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) dans la prévention des violences sexistes et sexuelles ?

L'acronyme CISPD contient le terme sécurité mais aussi celui de prévention auquel je tiens particulièrement. Elle est primordiale dès le plus jeune âge pour éviter justement d'avoir recours à des mesures répressives. La prévention des violences sexistes et sexuelles chez les nouvelles générations passe en grande partie par l'École. Le CISPD met à disposition des établissements de maternelle et d'élémentaire des valises pédagogiques qui contiennent des outils pour travailler avec les élèves sur ces sujets.

Comment s'opère ce travail partenarial avec l'éducation nationale ?

Le CISPD a créé un groupe « Education » dès le début du mandat. Il rassemble tous les chefs d'établissements, les inspectrices de circonscription autour du Directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) afin de mener des actions globales et pour tous les élèves. Dans ce cadre, l'association Artemisia, un de nos partenaires, mène des séances de sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles dans les collèges.

L'Info Jeunes Jeune accompagne aussi les adolescents et les jeunes adultes (16-29 ans) dans leur développement et peut donc être également amené à les sensibiliser sur ces questions. La répétition des messages est essentielle. Les questions de violences conjugales ou de harcèlement sexuel étaient encore taboues il y a peu. Grâce à une sensibilisation continue, la parole se libère et le dialogue est encouragé.

Les outils numériques ont-ils un impact sur ces sujets ?

Avec l'essor des réseaux sociaux, les jeunes disposent malheureusement d'un accès à des contenus inappropriés, qu'il s'agisse de pornographie ou de violence. Il est donc fondamental de les sensibiliser à la différence qui existe entre ces contenus et la réalité. La question du consentement doit être abordée de manière claire et accessible pour être efficacement intégrée.

Cette politique de prévention ne peut porter ses fruits qu'en travaillant avec l'ensemble des acteurs concernés (enseignants, animateurs, acteurs associatifs, forces de l'ordre...). L'enjeu est crucial : préparer les générations futures à naviguer dans une société complexe et leur fournir des clés de compréhension pour des relations apaisées et respectueuses. ”

Questions à Catherine GAVEN

3^e Vice-Présidente > Cohésion et Innovation Sociales et Politique de la Ville



Comment le dispositif Angela a-t-il vu le jour ?

80 % des jeunes femmes craignent de sortir seules le soir et beaucoup ont déjà été harcelées.

Face à ces constats alarmants, la loi du 3 août 2018 a été une première étape sanctionnant le harcèlement de rue, suivie en mai 2020 d'un plan de lutte inspiré du modèle britannique « Ask for Angela », visant à créer des « lieux refuges » pour les victimes.

Quel est le rôle du Sicoval ?

Le Sicoval expérimente ce dispositif à Auzeville-Tolosane, Castanet-Tolosan, Labège et Ramonville Saint-Agne via son Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance (CISPD). Il forme les partenaires et assure la coordination avec les acteurs locaux. L'implication des communes est essentielle : identification de référents (police municipale, CCAS, représentants d'entreprises et de commerçants, d'étudiants...), relai auprès des partenaires et de la population. Les établissements volontaires affichent un autocollant « Ici, Demandez Angela - Lieu refuge » permettant aux victimes de se mettre à l'abri. La formation des référents et des partenaires est cruciale.

L'association Artemisia intervient pour les former à l'accueil des victimes, en leur fournissant des outils pratiques pour une prise en charge bienveillante.

Prochaines étapes en 2025 ?

Les phases suivantes sont l'élaboration d'un protocole de prise en charge des victimes avec l'aide de la Gendarmerie nationale et de l'association Artemisia, les actions de communication et enfin le lancement de l'expérimentation dans les communes, la coordination et l'animation du réseau des référents et des « lieux refuges ». A l'issue d'une évaluation dans quelques mois, nous espérons pouvoir étendre l'initiative à d'autres communes. Ce dispositif ne se limite pas au harcèlement de rue mais vise à lutter contre toutes les formes de violences, y compris celles subies par des enfants. « Demandez Angela » s'inscrit dans une démarche plus large déjà développée par le Sicoval à la fois dans la lutte contre les violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles menée par le CISPD et dans le cadre de la Charte pour l'égalité femmes-hommes dans la vie locale, signée en mars 2022. ”



Questions à Marie-Pierre DOSTE

7^e Vice-Présidente > Coordination des politiques éducatives et Enfance

Dans quel contexte est apparu le Réseau d'Appui Éducatif (RAE) ?

Faute de subventions nécessaires, nous avons été contraints, à regret de mettre un terme au dispositif Réussite Éducative. Celui-ci consistait à aider les enfants et les jeunes (de 2 à 16 ans) en grande difficulté par une prise en charge individualisée et un soutien direct aux parents dans leur rôle éducatif si besoin. Pour autant, nous avons choisi de poursuivre notre engagement au service des enfants, des jeunes et de leur famille. Nous avons pris le temps de réinterroger les besoins du territoire pour réfléchir à un dispositif efficace et équitable pour toutes les communes. C'est cette réflexion qui nous a conduits à expérimenter le Réseau d'Appui Éducatif (RAE) à la rentrée scolaire 2024.

En quoi consiste ce dispositif ?

Il est prioritairement destiné aux enfants de cycle 3 c'est-à-dire aux élèves de CM1, CM2, 6^e qui rencontrent des difficultés d'ordre physique, psychologique, social ou scolaire, ainsi qu'à leurs familles. L'objectif étant d'intervenir le plus tôt possible, de préférence avant l'entrée au collège ou tout du moins en début du cursus.

Comme son nom l'indique, le dispositif s'appuie sur un réseau de professionnels qui interviennent dans différents secteurs (associatif, éducatif, médical, social...). Animé par trois coordonnatrices référentes réparties sur trois zones géographiques du territoire, il permet à tous les acteurs du domaine socio-éducatif d'échanger, de collaborer pour mettre en place des actions au plus près des besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Quelle sont les perspectives pour 2025 ?

Bâtir un réseau d'acteurs nécessite de prendre le temps de les rencontrer, de leur expliquer la démarche et bien sûr de les y faire adhérer et participer. Il s'agit ensuite de faire vivre ce réseau, d'assurer son animation et de renforcer les collaborations interprofessionnelles. Les premiers retours sur son utilité et sa portée sont positifs et témoignent de l'impact prometteur du RAE dans l'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de fragilité. Il faudra attendre la fin de l'année scolaire pour faire le point sur l'efficacité du dispositif et de décider de sa reconduction. ”

Questions à Thierry OUPLOMB

9^e membre associé du Bureau > Petite enfance



Des journées pédagogiques pour nos agents : en quoi cela consiste-t-il ?

La délégation de la Petite Enfance m'a été confiée il y a peu, à l'occasion de l'élection de Bruno Caubet à la Présidence de l'Agglo et du renouvellement de son bureau au mois d'août. Je suis encore en phase d'acculturation car le domaine est aussi vaste que fondamental pour la collectivité. La Petite Enfance représente plus de 300 agents répartis dans 19 crèches, 5 haltes garderies et 2 crèches familiales. Par ailleurs, il s'agit d'un secteur en tension où un recrutement durable des professionnels constitue un véritable enjeu pour notre politique de recrutement.

Comment ces journées sont-elles organisées ?

Il existe trois formats différents. La première journée s'effectue à l'échelle de la structure et concerne tous ses agents. Elle permet de bien accueillir les nouveaux professionnels et de renforcer la cohésion d'équipe essentielle à un travail de qualité.

La seconde regroupe plusieurs structures par secteur (ouest, est, nord). Un temps ponctué d'ateliers thématiques

qui favorise l'interconnaissance entre équipes et le partage d'expérience.

Et enfin le troisième format, auquel j'ai participé l'an dernier, à la salle Ô Lac à Castanet-Tolosan rassemble tous les agents des structures. La conférence plénière du matin, animée par l'organisme Potenti'elles Formation concernait l'accompagnement à la parentalité. L'après-midi les agents pouvaient prendre part à des ateliers thématiques.

Pourquoi ces journées sont-elles si importantes ?

Elles sont essentielles pour ces professionnels. Les différents ateliers concernaient d'ailleurs la qualité de vie au travail (prévention des risques, santé, bien-être...). Des sujets sur lesquels le Sicoval est pleinement engagé. Donner le temps et l'occasion à ces agents de mieux se connaître, d'échanger, de bénéficier de sensibilisations et de formations, permet d'enrichir leurs pratiques, de favoriser leur épanouissement et par conséquent celui des enfants et de leurs familles. C'est précisément pour cela que ces journées sont reconduites chaque année ! ”

Une collectivité exemplaire

Contexte et objectifs



Le Sicoval ambitionne d'entraîner tous les acteurs du territoire (communes, entreprises, citoyens...) en confortant l'exemplarité de ses actions sur son patrimoine, la formation des agents pour la prise en compte du climat et de la pollution atmosphérique dans ses missions (mutualisation, exemplarité, responsabilité, innovation).



Questions à Patrice ARSEGUEL

10^e Vice-Président > Administration Générale et Ressources humaines

Une matinée d'accueil des apprentis au Sicoval, c'est une tradition ?



C'était une première ! Nous avons besoin de recruter dans certains secteurs en tension. Pour cela, nous avons choisi l'apprentissage. Nous contribuons à la formation des jeunes générations tout en répondant aux besoins de notre territoire. C'est une dynamique gagnant-gagnant que nous souhaitons renforcer dans les années à venir. Nous avons ciblé le secteur de la petite enfance (11 apprentis recrutés) et nous avons également accueilli quatre apprentis dans d'autres domaines.

Un petit-déjeuner : gourmand, convivial, utile ?

Les trois à la fois ! C'est justement pour cela que ce moment est essentiel ! Les tuteurs, les directeurs et des représentants du service des ressources humaines ont pris part à ce temps d'échange. L'objectif c'est bien sûr d'accueillir ces nouveaux arrivants dans de bonnes conditions. C'est aussi leur faire sentir qu'ils intègrent un « collectif » et leur faire également toucher du doigt l'état d'esprit du Sicoval, empreint de solidarité.

On dit petit déjeuner d'accueil ou d'intégration ?

Les deux pourraient convenir. Il s'agit aussi de les valoriser pour qu'ils réalisent que leur présence au sein de nos services n'est pas anecdotique. Que nous comptons sur eux, sur leur travail et leur engagement. Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui alterne des périodes de formation sur le terrain et en centre de formation. Leur présence ici peut renforcer leur vocation

professionnelle et peut être leur permettre de démarrer une carrière puisqu'à l'issue de leur apprentissage nous espérons en faire les talents de demain. Mieux encore : en faire des talents pour notre territoire en rendant leur présence pérenne au Sicoval.

Pourquoi miser sur l'apprentissage ?

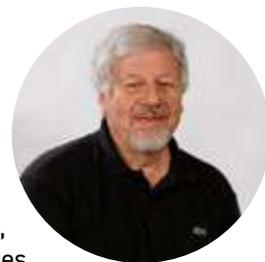
J'ai eu l'occasion dans ma vie professionnelle d'être directeur pédagogique chez les compagnons. Je connais donc la qualité de leur travail, leur capacité à s'adapter quel que soit le corps de métier.

On est très loin de la vieille image d'Epinal de l'apprentissage considéré comme une voie de garage ! Au contraire, c'est une voie d'excellence : nos apprentis sont détenteurs de diplômes d'État, de CAP ou encore de Master 2. Enfin dernier avantage : les apprentis, au contact d'adultes professionnels, gagnent également plus rapidement en maturité. Tous les atouts pour en faire d'excellents agents de la fonction publique !



Questions à Didier BELAIR

4^e membre associé du Bureau > Gestion de la relation à la population, Mutualisation



En quoi consiste notre politique de mutualisation ?

Elle repose sur des services partagés et des achats groupés entre communes et intercommunalité. Cela permet de réaliser des économies d'échelle et d'assurer une répartition équitable des services sur l'Agglo. En début de mandat, nous avons parcouru le territoire pour recenser les besoins des communes. Plusieurs thèmes ont émergé, dont certains sont d'ores et déjà proposés.

Quelles initiatives ont été mises en place en 2024 ?

La mutualisation de l'archivage a démarré concrètement dès l'embauche d'une archiviste professionnelle. Ce travail nécessite une expertise pour le classement, l'inventaire et l'élimination de documents dont le délai de conservation aurait expiré ou déjà archivés par ailleurs. La liste d'attente pour bénéficier de ce service est importante. Nous avons calculé que si les 36 communes en faisaient la demande, cela représenterait près de quatre ans de travail ! La mutualisation des systèmes d'informations constituait également une forte demande. Qu'il s'agisse des réseaux,

de cyber protection, de services en ligne... Pour mener à bien cette mission, un agent, rattaché à la Direction des Systèmes d'Informations du Sicoval a été recruté. Ses interlocuteurs diffèrent selon la taille des communes. Dans les plus importantes, il peut s'agir de techniciens alors que dans les petites communes on peut avoir à faire au secrétaire de mairie ou même à l'adjoint en charge de l'informatique. Notre agent doit pouvoir s'adapter à chaque profil et proposer des solutions appropriées à chaque commune.

Quels projets pour 2025 ?

Nous étudions la mise en place d'un service permettant d'assurer la gestion des obligations qu'exige le RGPD (le Règlement Général sur la Protection des Données). Il s'agit d'accompagner les communes sur les règles à respecter et les réflexes à adopter pour garantir la confidentialité et la sécurité des données de leurs administrés. Nous avons déjà effectué le travail préparatoire et choisi le prestataire extérieur en charge de la mise en œuvre de ce service. Il sera proposé aux communes dans le courant de l'année. ”



Questions à Bruno MOGICATO

6^e Vice-Président > Finances, Budget, Achats publics



Que signifie SPASER ?

Cela signifie Schéma de Promotion des Achats Responsables. Le plan national des achats durables oblige les collectivités locales dont le budget annuel d'achat dépasse 50 millions d'euros à s'engager dans une démarche d'achats responsables. Le Sicoval n'est pas concerné par cette obligation mais c'est un moyen de réaffirmer notre engagement dans la réduction de notre empreinte carbone. Notre vision est plus large : nous pensons aussi à l'insertion sociale, au développement économique local ou encore au soutien au développement de l'économie sociale et solidaire.

Est-ce un levier significatif en faveur du développement durable ?

Notre politique d'achats est enjeu fort pour notre collectivité : elle constitue le deuxième poste de dépenses après les ressources humaines. Nous nous situons dans un budget annuel d'achat de l'ordre de 30 millions d'euros par an (services, bâtiment, immobilier, mobilier, matières premières diverses...). Cela concerne vraiment tous les domaines.

Comment se déroule la confection de ce SPASER ?

Nous menions déjà des actions en termes d'achats durables et un travail conséquent a été initié en 2024.

Il s'agit maintenant de le structurer, de le formaliser et d'aller plus loin encore. Pour cela, nous mettons en place un groupe de travail piloté par la direction achats avec des temps de validation en bureau et en conseil de communauté pour lancer des réflexions sur la nature des critères que l'on souhaite imposer et dans quels domaines. On peut également imaginer un axe de développement sur la mutualisation de certains achats avec des communes volontaires pour partager des critères de sélection pertinents et favorables au développement durable. La version finalisée de ce document cadre sera adoptée en conseil courant 2025.

Le SPASER : une évidence pour le Sicoval ?

L'utilisation de deniers publics au service de l'intérêt général nous engage, nous responsabilise. Il nous incombe d'être cohérents entre nos valeurs politiques et nos actes. Mettre en œuvre un schéma de promotion des achats responsables est une preuve supplémentaire que le Sicoval s'engage pour le développement durable de manière concrète. ”



Questions à Xavier ESPIC

2^e membre associé du Bureau > Participation citoyenne, Gouvernance

Sur quel sujet le CODEV a-t-il été saisi par le Conseil de communauté

Pour rappel, le Conseil de Développement (Codev) est une instance composée de citoyens qui remplit une mission consultative auprès des élus de l'Agglomération. L'accueil de nouveaux habitants sur le territoire se situe au carrefour de toutes nos politiques publiques : l'aménagement, l'habitat, les déplacements, les services à la personne... C'est pour cette raison que le Sicoval a décidé de saisir le Codev en 2022 sur la thématique de « l'accueil de population et la qualité de vie » avec tous les enjeux que cela représente.

Comment le Codev a-t-il travaillé sur ce large sujet ?

Le Codev a toute latitude pour traiter le sujet, qu'il s'agisse de la méthodologie utilisée, d'experts ou de partenaires dont il souhaite s'entourer ou encore de la façon dont il structure ses conclusions. Les membres du Codev, accompagnés par l'agent du Sicoval en charge de la participation citoyenne ont choisi d'organiser leurs réflexions autour de trois axes : résider et vivre ensemble, travailler et étudier et enfin se déplacer. De nombreux

rendez-vous ont été organisés comme autant d'espaces d'échanges et de dialogue. Le Codev a fait appel à des experts dans le domaine de l'aménagement ou encore de l'urbanisme et a même reçu l'aide précieuse d'un groupe d'étudiants en licence « Aménagement et Projets de Territoire » de l'Université Toulouse-Jean Jaurès. Tout ce travail collectif a permis de réaliser un diagnostic puis d'élaborer.

Comment rendre compte aux élus de tout ce travail ?

Afin de simplifier le rendu final et d'illustrer au mieux leurs préconisations, ils ont travaillé sous la forme de récits plus précisément de sept histoires d'habitants imaginaires représentatifs de nos populations et de nos communes. Le récit fait évoluer les personnages à trois époques différentes : en 2024, en 2030 et enfin en 2040 pour se projeter à moyen et long terme. Tout ce travail devrait être présenté en Conseil dans le courant du 1^{er} semestre 2025. Il appartient ensuite aux élus que nous sommes, de nous en emparer pour faire les meilleurs choix possibles dans l'intérêt de l'avenir de notre territoire. ”

Questions à Sarah DAZA

3^e membre associée du Bureau > Accessibilité et Handicap, Accès aux droits



En quoi consiste le Duoday ?

Il s'agit d'une initiative gouvernementale du ministère du travail, de la santé et des solidarités d'une part, et du ministère des personnes âgées et en situation de handicap, d'autre part proposée depuis 2018. Son principe est simple : accueillir dans les collectivités et dans les entreprises, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire à l'occasion d'une journée nationale. Au programme : découverte du métier, participation active, immersion... Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et dépasser les préjugés.

Depuis combien de temps le Sicoval y participe-t-il et comment concrètement ?

L'emploi est un réel vecteur d'inclusion. Le Duoday permet à ce titre une immersion professionnelle enrichissante. C'est la raison pour laquelle, le Sicoval a décidé de s'engager dans cette démarche en 2023. Pour la seconde édition au mois de novembre 2024, trois duos ont été formés. Le premier à l'Espace Emploi Formation et les deux autres au sein de la Direction de la Prospective et de l'Evaluation et de la Direction de l'Environnement. Cette journée est à la fois un moment de rencontre, la possibilité

de générer des vocations mais aussi une opportunité de collaboration pour le futur. C'est également l'occasion de sensibiliser les agents à l'intégration des personnes en situation de handicap.

Pourquoi est-ce important de participer à cette initiative pour notre communauté d'Agglomération ?

La participation au Duoday doit être envisagée comme un premier pas. C'est sous cet angle que cette action a été présentée lors de la dernière commission intercommunale d'accessibilité. Il convient de se projeter et de réfléchir à la manière de développer cette action pour qu'elle réponde au mieux aux enjeux de solidarité et d'inclusion. Quoi qu'il en soit, il en ressort déjà une grande richesse pour tous les acteurs impliqués. ”



Questions à Jean-Luc TRONCO

14^e Vice-Président > Évaluation des politiques publiques



Dans quel contexte avez-vous été chargé de cette délégation ? Est-ce un domaine au Sicoval qui a nécessité pour vous un temps d'acculturation ?

Le président Bruno Caubet, qui était auparavant en charge de ces sujets, a souhaité en faire une délégation à part entière et m'a proposé de m'en charger. Compte tenu du développement du Sicoval ces dernières années, de l'importance de ses politiques publiques pour les habitants de notre territoire et du contexte financier de plus en plus contraint pour les collectivités locales, il devient aujourd'hui indispensable de questionner chacune de nos actions, à l'aune de leur efficacité et de leur efficience. C'est une condition de leur pérennité.

En quoi consiste exactement l'évaluation des politiques publiques de la collectivité, comment s'organise-t-elle concrètement ?

L'évaluation d'une politique publique consiste à apprécier ses effets, désirés ou non, directs ou indirects. Elle permet de porter un jugement sur son efficacité, son efficience,

sa pertinence et son utilité. Elle est par nature participative, pluridisciplinaire et indépendante. Au Sicoval, le service qui en est chargé se limite concrètement à un agent en équivalent temps plein et ne peut conduire une évaluation au sens académique du terme. Mais ses travaux, de grande qualité, présentent un grand intérêt pour la collectivité.

En quoi l'évaluation des politiques publiques peut-elle concourir au développement durable du territoire intercommunal ?

Elle peut y contribuer très concrètement en interrogeant la cohérence des objectifs des politiques conduites par la collectivité, en faisant des recommandations visant à améliorer leur efficacité et leur efficience, et en distinguant l'ensemble des effets, afin d'améliorer leur pilotage. Bref, elle contribue à améliorer ces politiques. ”

Au Slam, citoyen(ne)s !

À l'occasion du 8 mars 2024, journée de lutte pour le droit des femmes, la direction de la communication a mobilisé l'ensemble des agents de la collectivité pour participer au tournage d'un « slam » intitulé « Olympe, Simone et vous toutes... » rendant hommage à toutes les femmes et dénonçant les clichés ou stéréotypes malheureusement toujours d'actualité dans notre société. Le texte était accompagné d'un vidéo clip illustrant l'importante mobilisation du personnel sur cette thématique. Une action « 100 % Sicoval ».



Bien-être et santé au travail : c'est déjà le futur !

Le Sicoval est particulièrement attentif à la prévention des risques au travail, notamment aux troubles musculosquelettiques (TMS) dans le cadre de son projet PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique). L'expérimentation du port d'un exosquelette pour réduire la charge physique des agents amenés à porter des

charges lourdes et à adopter des postures contraignantes sur la durée a donc débuté en 2024. La collectivité a fait l'acquisition de deux de ces dispositifs, l'un à destination des maitres composteurs et l'autre pour les agents de la régie bac. En 2025, l'expérimentation pourrait être déployée dans d'autres services.

Remerciements à nos partenaires et financeurs :



L'Agglo du Sud-Est Toulousain

à votre service
depuis 1975

Communauté d'agglomération
110, rue Marco Polo - 31670 Labège
Tél. 05 62 24 02 02
info@sicoval.fr

Suivez-nous

La vie du territoire Les décisions politiques
 Notre territoire en images Les services de l'Agglo en vidéo sur YouTube

